

LETTRE AU SUJET DE LA MOSAÏQUE

ou

PALAIS SAINT-PIERRE.

Lyon, le 4 février 1867.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais,

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous me faites l'honneur de me demander quelques détails sur l'absence de la mosaïque dite du cirque, placée autrefois dans la troisième travée de la grande galerie de peinture.

Je me fais un plaisir de répondre à votre demande.

Lors de la démolition d'une partie de la façade latérale du Palais-des-Arts sur la rue de l'Impératrice, pour établir l'entrée principale du palais des Facultés des Sciences et des Lettres, il fut reconnu que les voûtes portant la mosaïque menaçaient de s'écrouler, étant privées de leur principal point d'appui. Il fallut donc s'empresser de déplacer ce monument précieux, et de le mettre en état de conservation. C'est ce qui a été fait avec tous les soins et les précautions nécessaires.

Mais lorsque les voûtes furent rétablies, on comprit qu'en remplaçant la mosaïque du cirque au même lieu, on se sortait à tout jamais le moyen de mettre en lumière la célèbre mosaïque des *Gargattes* de Vienne (Isère), acquise par la ville en 1857. Sa dimension est plus de